FRC 1.f 9056.2

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR LE Sr.* CURÉ DE SARAN

DEVANT SES PAROISSIENS,

Dans ſon Egliſe ſuccurſale de Notre-Dame des Aides, ſept heures du matin, intra miſſam, *le dimanche 25 juillet 1790.*

JE vous engage tous, mes freres, à obſerver exactement les lois, les décrets de l'aſſemblée nationale, dont je vous fais avec plaiſir & avec zele la lecture diſtincte, intelligible, toutes les fois qu'on me les préſente pour les lire.

Je vous engage tous à être fideles à la nation, à la loi, au roi : à la nation la plus ſage, la plus noble, la plus généreuſe de toutes les nations : à la loi, la plus juſte, la plus équitable, & dont l'obſervation ne peut faire jamais que des ſujets contens & heureux : au roi, le plus grand, le plus glorieux, le plus magnifique, le plus populaire des rois, au roi, le meilleur, le plus aimable, le plus tendre, le plus ſenſible des peres.

Suivant le dernier avertiſſement adreſſé aux frères & concitoyens, je vous engage à répondre aux déſirs du dé[illegible], département d'Orléans, pour ce qui regarde le paiement des impoſitions néceſſaires pour le gouvernement, le ſoutien, la défenſe, la gloire de l'empire françois, pour ce qui regarde le paiement des champarts, dette ſacrée, & ſi légitime ; pour ce qui regarde la déclaration, le paiement de la contribution patriotique, néceſſaires pour ſatisfaire à la dette publique, dette publique, fruit malheureux, fruit amer de la cupidité, de la déprédation, de l'inſatiable ariſtocratie.

O impérieuſe ariſtocratie! ton regne enfin n'eſt plus. Bientôt il ne reſtera plus parmi nous aucune trace de tes ravages ou de ton inſolence. Les larmes ameres que tu verſes ſur ton ſort malheureux, ſont des larmes inutiles ; tu périras ; tous les jours on creuſe plus profondément le tombeau qui enſevelira toi & tes horreurs. Les meſures ſont ſi bien priſes, que tu ne renaîtras jamais de tes cendres. Par ton déſeſpoir, par ta défaite, nous recouvrons la liberté, cette liberté qui eſt tout notre ſalut, tout notre bonheur.

A

* *Dabit.*

THE NEWBERRY LIBRARY

Généreux François, combattez avec zele pour la conservation d'un bien si précieux.

Et vous, mes freres, vous répondez déjà à ma voix & à mes désirs; déjà vous vous disposez à prendre les armes pour assurer votre félicité; déjà vous désirez contribuer par une courageuse vigilance à la tranquillité, à la sûreté publique. La gloire des armes va donc vous ennoblir, & annoncer à vos voisins votre magnanimité, votre valeur, votre bravoure. Vous méritez des éloges à cause de votre résolution généreuse. Que le Dieu tout-puissant, que le Dieu des armées seconde, favorise, bénisse vos louables efforts que la religion autorise! Continuez comme vous avez commencé : oui, pleins d'une noble ardeur, joignez-vous à ces gardes nationales, à ces braves François qui vous environnent de toute part; joignez votre valeur à leur valeur, votre générosité à leur générosité: par la gloire de votre courage & de vos sentimens, surpassez, s'il est possible, du moins tâchez d'égaler la gloire de leurs sentimens & de leur courage. Soyez braves comme eux, soyez intrépides comme eux; avancez-vous comme eux & aussi loin qu'eux dans la carriere de l'honneur; combattez comme eux les ennemis de notre repos & ceux de la patrie. La tranquillité publique & celle de nos foyers seront désormais confiées à votre garde, comme à la leur; & comme ce sera de part & d'autre le même soin, la même attention, la même vigilance, ce sera aussi de part & d'autre la même moisson de lauriers, le même triomphe, la même gloire. Allons, direz-vous, allons où la gloire nous appelle. Marchons d'un pas ferme & égal, & sans reculer jamais, à la suite du drapeau militaire qui est le signe & comme l'aiguillon de la valeur guerriere. Ces résolutions généreuses sont dignes de nous, dignes de nos cœurs. C'est en les exécutant que nous répondrons aux désirs des représentans de la nation, qui sont nos législateurs, & qui sont aussi nos modeles dans l'art de combattre & de vaincre. C'est en les exécutant que nous répondrons à la bonté du Monarque dont les invitations paternelles nous rassemblent, nous encouragent, nous animent.

Voilà, mes freres, mes désirs, mes sentimens, ma façon de penser par rapport à vous & au bien public. Ce ne sont pas là, comme vous le voyez, les désirs & les sentimens de l'aristocratie en général, ni en particulier de l'individu aristocrate. C'est donc injustement, par étourderie, par ignorance, qu'on a répandu en public que j'étois moi-même un aristocrate. Si on comprenoit bien le sens, la force, la signification de ce mot *aristocrate*, on y veroit l'injure la plus atroce, l'insulte la plus révoltante, le coup de langue le plus dangereux.

Un *aristocrate*, c'est l'ennemi de la révolution présente qu'on peut regarder comme le triomphe le plus beau, le plus complet, remporté sur le despotisme abattu, sur l'aristocratie écrasée. Un aristocrate, c'est l'ennemi de la régénération de la France, de la France captive & enchaînée pendant tant de siecles, de la France pendant tant de siecles gémissante & courbée sous la pesanteur de ses fers, de la France qui, devenue libre, ne goûtera plus désormais que les douceurs de la liberté, & ne s'occupera plus qu'à chanter ses louanges & à célébrer sa gloire. Un aristocrate, c'est l'ennemi des représentans de la nation, si distingués par leurs lumieres & leur sagesse. O respectable & auguste assem-

blée nationale ! quoi ! je ſerois ton ennemi par des ſentimens ariſtocratiques ! Je ſerois donc un ingrat ; oui, je manquerois de reconnoiſſance à ton égard, puiſque, loin de me faire du mal, tu me fais au contraire un grand bien, en établiſſant mon bien-être, en augmentant ma fortune, que tu rends auſſi plus aiſée, plus facile. Un ariſtocrate, c'eſt l'ennemi du roi, d'un ſi bon roi, d'un père ſi tendre, d'un ami ſi ſincere, d'un roi, d'un pere, d'un ami, qui plus d'une fois, en répandant des larmes, & par l'effuſion de ſon cœur ſenſible, a témoigné le déſir de rendre & de voir ſon peuple content & heureux. Grand Dieu ! être l'ennemi d'un tel roi, d'un tel pere, d'un tel ami ; c'eſt le forfait le plus déteſtable, c'eſt le plus noir attentat. Etre un ariſtocrate, c'eſt ſe mettre au rang de tant de ſcélérats qui ont excité des ſéditions & des révoltes, qui ont ſoudoyé, payé à grands frais des troupes de brigands, pour porter dans toutes les contrées le ravage, le fer, le feu, faire couler à grands flots le ſang humain. Etre un ariſtocrate, c'eſt ſe mettre au rang de tous ces accapareurs avides & meurtriers qui ont engendré la déſolation, la miſere, la famine, les maladies, la mort, dans les diverſes parties de la France toujours invincible contre leurs efforts. J'en pourrois dire bien davantage ſur la noirceur du crime de l'ariſtocratie, & ſur le caractere méchant de l'individu ariſtocrate.

Mais, dira-t-on, le dimanche précéden: vous n'avez pas annoncé au prône la fête du mercredi 14 du courant. Je réponds d'abord que cette objection eſt celle de l'ignorance qui a rendu inutiles, comme il arrive aſſez ſouvent, les raiſons & explications du paſteur. Je réponds enſuite que je n'ai point annoncé cette fête, parce que la municipalité ne me l'avoit pas annoncée à moi-même ; que ſitôt que je l'ai ſue le mardi à onze heures & demi, je l'ai fait annoncer à midi par le ſon des cloches ; que dans l'après-dînée j'ai préparé les ſaints autels dans toute la décoration poſſible, pour célébrer le lendemain la meſſe ſolemnelle. Je réponds en troiſieme lieu, que je n'ai pas brûlé les papiers qu'on m'auroit donnés pour annoncer la fête. Calomnie atroce qu'on m'a imputée dans le public méchamment & avec une ſorte de ſcandale. Je vous répondrai enfin que, ſi c'eût été une fête ecclésiastique dans l'église, on l'entendoit, j'aurois reçu un mandement de M. l'évêque pour l'annoncer & la célébrer. Tout le monde ſait que le ſouverain pontife & les évêques inſtituent les fêtes de ce genre.

Le mercredi 14, c'étoit une fête civique. Dans cette fête il étoit défendu de travailler, ſur-tout à Orléans, ſous peine d'amende, mais non ſous peine de péché. Il n'y avoit pas auſſi d'obligation, ſous peine de péché, de dire, d'entendre la meſſe & les vêpres. J'ai cependant dit l'une & l'autre, par eſprit de religion & pour le bien de la paix. Ainſi, de toute façon, je ne dois point paſſer pour ariſtocrate, & je ne dois plus craindre pour ma perſonne très-fort menacée. La moindre grace qu'on puiſſe faire à un curé eſt de croire qu'il ſait ce que c'eſt qu'une fête, & quand il eſt fete ; on ne doit pas le forcer d'en faire une, par des extravagances, des crieries & du tumulte, & ſous peine d'ariſtocratie.

Mais, dira-t-on encore, après la messe vous ne vous êtes pas présenté au banc de l'œuvre. Il est vrai, parce que je n'ai pas cru que ma présence y fût nécessaire. Je n'ai pas cru qu'il étoit nécessaire de faire un second serment, celui-ci étant la même chose que le premier. D'ailleurs, les officiers municipaux, les uns présens, les autres absens, (parce qu'ils ont pensé que la présence du maire & de quelqu'autre étoit suffisante) n'étant pas réunis en corps municipal avec les marques distinctives de leur office, n'avoient, selon moi, ni le droit ni l'autorité de recevoir le serment du public.

Revenons. Mais parce que quatre officiers municipaux n'étoient pas à la messe, & devoient y être, les appelle-t-on & sont-ils pour cela aristocrates ? Non. Parce que deux autres qui étoient présens se sont rendus au banc de l'œuvre sans avoir les marques honorables de leur état, & qu'ils devoient les avoir, vu le décret qui veut que dans leurs fonctions publiques ils en soient décorés, les appelle-t-on & sont-ils pour cela aristocrates ? Non. Eh bien, le curé, parce qu'il ne s'est pas présenté au banc de l'œuvre pour des raisons plausibles, est un aristocrate. Cette conséquence injurieuse n'est donc que pour lui seul. D'ailleurs cette conséquence est contre toutes les loix du raisonnement, & ne peut être une déduction nécessaire du principe.

C'est ainsi qu'on ternit la réputation d'un honnête homme, en lui imposant la note la plus flétrissante sans connoissance de cause. Quand on veut savoir si quelqu'un est aristocrate, il faut causer & savoir causer avec lui ; il faut converser & savoir converser avec lui, pour bien connoître ses sentimens & les dispositions de son ame. On tombe impitoyablement sur le pasteur, parce qu'ordinairement on n'a rien à craindre de lui, & qu'on est persuadé qu'il a assez de patience & de charité pour tout voir, tout entendre & ne rien dire. Et qu'on ne dise pas que je suis venu ici pour m'excuser. Non, je ne suis pas venu pour m'excuser. Je suis venu pour dire la vérité, pour pardonner à la malice de plusieurs, & excuser l'ignorance des autres. Au reste, je souhaite pour tous la paix, la grace, la miséricorde de Dieu pour le temps présent & l'éternité.

A ORLÉANS, de l'Imprimerie de JACOB l'aîné, rue de l'Écrivinerie. 1790.